



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 940/2024
Date de la séance du CE : 11 septembre 2024
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
N° d'affaire : 2023.BKD.8520
Classification : Non classifié

Haute Ecole Arc (HE-Arc) : Rapport annuel 2023 avec comptes annuels 2023 de la HE-Arc. Prise de connaissance par le Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de l'instruction publique et de la culture, arrête :

1. Le Conseil-exécutif prend connaissance du rapport annuel 2023 avec comptes annuels 2023 de la HE-Arc.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Direction de l'instruction publique et de la culture